

Maître François LIEURADE
Huissiers de Justice Associé à la
SELARL LIEURADE

Etude principale
30 avenue du 8 mai 1945
95200 SARCELLES

Tél. : 01.34.69.00.42
Fax : 01.34.69.17.31
Email : francois.lieurade@huissier-justice.fr

Etude annexe
3 bis avenue de Paris
95290 L'ISLE ADAM

PROCES VERBAL DE CONSTAT DE DESCRIPTION SUR SAISIE IMMOBILIERE



CONSTAT du 4 Février 2014



PROCES VERBAL DE CONSTAT DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE QUATORZE
ET LE QUATRE FEVRIER

A LA REQUETE DE :

LA CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE TREMBLAY EN FRANCE,
dont le siège social est sis 7 avenue Pasteur à TREMBLAY EN FRANCE (Val d'Oise),
agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour avocat Maître BUISSON, avocat au Barreau du Val d'Oise, demeurant 49 rue Pierre Butin
à PONTOISE (95300).

AGISSANT EN VERTU :

D'un commandement de payer valant saisie immobilière avec sommation signifié par acte de mon
ministère en date du 20 janvier 2014, dont copie est donnée en annexe des présentes.

LEQUEL EN APPLICATION DE LA LOI M'AUTORISE A L'EFFET DE :

Procéder à la description des biens et droits immobiliers sis 1 Place de la Roche Tournée à BAILLET
EN FRANCE (Val d'Oise) cadastré section AA n°15, lot de copropriété n°6, dont sont propriétaires
Monsieur Patrice LE GLAZ, et son épouse Madame Le Mai LE GLAZ née TRAN, ainsi qu'il est plus
amplement décrit audit commandement.

Je, François LIEURADE huissier de justice associé de la SELARL François LIEURADE
titulaire d'un office d'huissier de justice
95200 SARCELLES 30 avenue du 8 mai 1945, soussigné,

Me suis transporté ce jour 1 Place de la Roche Tournée à BAILLET EN FRANCE (Val d'Oise),

Où étant sur place à 9 heures 30, j'ai constaté ce qui suit :



CONSTATATIONS

Madame Le Mai LE GLAZ née TRAN se présente, m'invitant à pénétrer dans les lieux après que je lui eu attesté de mes qualités et identités par la présentation de ma carte professionnelle.

Après lui avoir indiqué l'objet de ma mission, elle me déclare ne voir aucune objection à son bon déroulement et me précise qu'elle occupe les lieux avec son époux et leurs trois enfants.

Les lieux consistent en :

- Un pavillon datant du début des années 70 (lot 6 du RCP et les 336/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales) composé comme suit :
 - o au rez-de-chaussée : une entrée, une salle de séjour, deux chambres, une salle d'eau et un WC,
 - o au sous-sol : une buanderie, un réduit, un garage, un dégagement, trois chambre et une salle d'eau/WC.

Le tout est élevé sur un terrain plat, clos, d'une surface de 280 m² environ.





L'accès s'effectue depuis la rue par un portail ouvrant sur une descente cimentée vers le garage automobile.

Les lieux sont situés dans la zone pavillonnaire et calme de la ville.

Le pavillon en cause présente des façades dont l'enduit et les peintures sont bon état.

Les châssis de portes fenêtres et fenêtres sont essentiellement en PVC à double vitrage protégés par des rideaux extérieur déroulants en PVC, de facture récente.

La toiture de tuiles mécaniques est à l'état d'usage.



Les lieux sont ainsi distribués :

○ **au rez de chaussée :**

- Une entrée, d'une surface d'environ 9.10 m²:

La porte pleine en bois protégée par un battant PVC vitré qui permet d'y accéder, est en parfait état.

Le carrelage du sol est en parfait état.

Les peintures couvrant les murs et plafond sont en parfait état.

- Une chambre en deuxième porte gauche dans l'entrée, d'une surface d'environ 7,80 m²:

La porte est en parfait état.

Le parquet flottant du sol est en parfait état.

Les peintures couvrant les murs et plafond sont en parfait état.

L'équipement comprend :

- une fenêtre à double vitrage châssis PVC.

- Une salle de séjour en porte face gauche, d'une surface d'environ 24.90 m²:

La porte qui permet d'y accéder est en parfait état.

Le parquet latté du sol est en parfait état.

Les peintures couvrant les murs et plafond sont en parfait état.

L'équipement comprend :

- Deux baies vitrées à châssis double vitrage PVC.



- Une cuisine en porte face droite, d'une surface d'environ 12.60 m²:

La porte qui permet d'y accéder est en parfait état.

Le carrelage du sol est en parfait état.

Les peintures couvrant les murs et plafond sont en parfait état.

L'équipement comprend :

- Une fenêtre à châssis double vitrage PVC ;
- Un évier en matériaux composites inscrit dans un ensemble de placards de rangement assortis.



- Une chambre en porte fond droite dans l'entrée, d'une surface d'environ 12,10 m²:

La porte est en parfait état.

Le parquet flottant du sol est en parfait état.

Les peintures couvrant les murs et plafond sont en parfait état.

L'équipement comprend :

- une fenêtre à double vitrage châssis PVC.
 - Un WC en porte droite dans l'entrée, d'une surface d'environ 0.80 m²:

La porte qui permet d'y accéder est en parfait état.

Le carrelage du sol et les faïences murales sont en parfait état.

Les peintures couvrant le plafond sont en parfait état.

L'équipement comprend :

- Un fenestron PVC double vitrage ;
- Une cuvette WC.
 - Une salle d'eau en porte droite droite dans l'entrée, d'une surface de 5,30 m²:

La porte est en parfait état.

Les carrelages du sol et des murs sont en parfait état.

Les lieux sont équipés :

- deux lavabos ;
- d'une douche complète avec douchette;
- d'un radiateur ACOVA;
- deux fenestrons vitrés à double vitrage PVC.





Un escalier aux marches de bois peintes issu de l'entrée permet d'accéder au sous-sol. Les peintures de la cage d'escalier sont en parfait état.

○ au sous-sol :

- Une buanderie, d'une surface d'environ 15,50 m²:

Le parquet flottant du sol est en bon état.

Les peintures couvrant les murs sont en parfait état.

Le faux plafond est en parfait état.

L'équipement comprend :

- Un fenestron en PVC double vitrage horizontal, inscrit à plus de 180 cm de hauteur ;
- Une chaudière à gaz de marque IDEAL STANDARD.



- Un réduit inscrit sous l'escalier extérieur, d'une surface au sol d'environ 2,70 m²:

Le parquet flottant du sol est en bon état.

Les peintures sur entoilage couvrant les murs sont en parfait état.

L'équipement comprend :

- Une série de plaques en polycarbonate transparentes.

- Un dégagement vers l'arrière issu de la buanderie, d'une surface d'environ 7,00 m²:

La porte est en parfait état.

Le parquet flottant du sol est en bon état.

Les peintures sur entoilage couvrant les murs sont en parfait état.

- Une salle d'eau en première porte droite dans le dégagement, d'une surface de 5,40 m²:

La porte est en parfait état.

Les carrelages du sol sont en parfait état.

Les murs sont partiellement à l'état brut

Les lieux sont équipés :

- un lavabo ;
- une cuvette WC.



- Une chambre en deuxième porte droite dans le dégagement, d'une surface d'environ 12,50 m²:

La porte est en parfait état.

Le parquet flottant du sol est en bon état.

Les peintures sur entoilage couvrant les murs sont en parfait état.

L'équipement comprend :

- Un fenestron en PVC double vitrage horizontal, inscrit à plus de 180 cm de hauteur.



- Une chambre en porte fond droite dans le dégagement, d'une surface d'environ 10,80 m²:

La porte est en parfait état.

Le parquet flottant du sol est en bon état.

Les peintures sur entoilage couvrant les murs sont en parfait état.

L'équipement comprend :

- Un fenestron en PVC double vitrage horizontal, inscrit à plus de 180 cm de hauteur.

- Une chambre en porte fond gauche dans le dégagement, d'une surface d'environ 12,20 m²:

La porte est en parfait état.

Le parquet flottant du sol est en bon état.

Les peintures sur entoilage couvrant les murs sont en parfait état.

L'équipement comprend :

- Un fenestron en PVC double vitrage horizontal, inscrit à plus de 180 cm de hauteur.

- Un garage d'une surface de 13,00 m² environ au sol :

Sol et murs sont à l'état brut.

L'accès s'effectue par une porte sectionnelle en bois à l'état d'usage.

Il nous est déclaré par plusieurs voisins que la copropriété de sol est dépourvue de syndic.

RECAPITULATIF DES SURFACES :

| | |
|---|----------------------------|
| - Au rez de chaussée : | |
| • une entrée : | 09,10 m ² |
| • une chambre 1 : | 07,80 m ² |
| • une salle de séjour: | 24,90 m ² |
| • une cuisine : | 12,60 m ² |
| • une chambre 2 : | 12,10 m ² |
| • un WC : | 00,80 m ² |
| • <u>une salle d'eau :</u> | <u>05,30 m²</u> |
| - SOUS-TOTAL : | 72,60 m ² |
| - Au sous-sol (pièces aveugles ou avec jours de souffrance) : | |
| • une buanderie: | 15,50 m ² |
| • un réduit: | 02,70 m ² |
| • un dégagement : | 07,00 m ² |
| • une salle d'eau/WC : | 05,40 m ² |
| • une chambre 3 : | 12,50 m ² |
| • une chambre 4 : | 10,80 m ² |
| • <u>une chambre 5 :</u> | <u>12,20 m²</u> |
| - SOUS-TOTAL : | 66,10 m ² |
| - TOTAL : | 138,70 m ² |

**EN FOI DE QUOI, J'AI DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL DE
CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.**


 Maître François LIEURADE

